Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Pas-de-laverie-nucleaire-au-bord-de-la-Marne

9 juillet 2020

Pas de laverie nucléaire au bord de la Marne ! Audience en référé le 10 juillet au tribunal administratif de Châlons-en-Champagne contre l'autorisation accordée au projet Unitech

Communiqué commun de l'EODRA, Réseau "Sortir du nucléaire", Greenpeace France et élu.es locaux

Aux alentours de Bure, où est censé s'implanter le site d'enfouissement de déchets radioactifs Cigéo, les projets d'installations nucléaires prolifèrent. C'est ainsi que la société Unitech a jeté son dévolu sur la commune de Suzannecourt (Haute-Marne), pour y implanter au bord de la Marne une blanchisserie industrielle où serait lavé le linge radioactif provenant des centrales nucléaires françaises.

Située à seulement 100 m des habitations, cette installation est censée traiter plus de 1900 tonnes de textile radioactif par an. Elle comprendrait par ailleurs une unité de décontamination de métaux. Ces deux activités génèreraient de nombreux transports de substances contaminées. Surtout, l'usine engendrerait d'importants rejets chimiques et radioactifs (dont du plutonium) dans l'air et les eaux de la Marne, jusqu'ici exemptes de toute pollution radioactive.

Malgré une forte opposition des habitant.es, associations et élu.es locaux, notamment lors de l'enquête publique, la préfecture de la Haute-Marne a autorisé le projet le 8 juin 2020. Constatant le démarrage des travaux quelques jours plus tard, nous avons déposé un recours en référé le 21 juin. Cette procédure a été confiée à Maître Delalande, qui avait déjà porté un précédent recours (toujours pendant) contre le permis de construire en mai 2019.

L'audience en référé aura lieu le 10 juillet à 14h au tribunal administratif de Châlons-en-Champagne. Elle sera l'occasion de rappeler les graves lacunes du dossier d'autorisation sur le plan environnemental.

En effet, le site est sensible au risque d’inondation par remontée de nappe. En outre, l’Agence Régionale de Santé, l’Autorité environnementale et un hydrogéologue agréé ont souligné l’insuffisance de l’étude d’impact concernant les rejets dans la Marne et les risques de contamination des eaux souterraines. Le point de rejet des effluents sera situé en amont du périmètre de protection des deux captages de la commune de Vecqueville, qui puisent dans une nappe alluviale dont la qualité est fortement influencée par celle des eaux de la Marne. Ceci est d’autant plus grave que la technique de filtration des eaux retenue est ancienne et peu performante.

Par ailleurs, l’état des finances de la société Unitech interroge fortement quant à sa capacité à exploiter une telle usine conformément à la réglementation, le coût du projet étant près de quatre fois supérieur au capital de l’entreprise ! D’ores et déjà, l’entreprise a retenu certaines techniques de filtration des eaux non en fonction de leur efficacité, mais de leur compatibilité avec son budget.

Derrière les promesses fallacieuses de développement et de création d’emplois locaux, ce projet n’apportera qu’une pollution permanente aux habitant.es et aux communes en aval. Ni ce territoire, ni aucun autre, n’ont besoin d’un tel projet !

Contacts presse :

- Maître Samuel Delalande – 06 01 95 93 59
- Pour l’EODRA : Jean-Marc Fleury - 06 16 27 14 91
- Pour le Réseau "Sortir du nucléaire" : Angélique Huguin - 06 88 27 16 06